

• • • ● **Déclarer ses liens d'intérêts : Un conflit d'intérêts** naît d'une situation dans laquelle les liens d'intérêts d'une personne sont susceptibles, par leur nature ou leur intensité, de mettre en cause son impartialité ou son indépendance dans l'exercice de la mission qui lui est confiée.

La notion de **lien d'intérêts** recouvre les intérêts ou les activités, passés ou présents, d'ordre patrimonial, professionnel ou familial, de la personne en relation avec l'objet de la mission qui lui est confiée.

L'intérêt peut être :

- **Matériel ou moral :**
 - Matériel ou financier : rémunération ou gratification de toute nature ;
 - Moral, consistant en un bénéfice en termes de reconnaissance, occasionnelle ou régulière, sous toutes ses formes, notamment pour la promotion ou la défense :
 - D'intérêts personnels non directement financiers – comme ceux relatifs à des responsabilités professionnelles assumées ou recherchées, ou des mandats électifs professionnels détenus ou souhaités,
 - D'intérêts de groupes, tels ceux d'une école de pensée, d'une discipline ou d'une spécialité professionnelles - par exemple en cas d'exercice de responsabilités dans des organismes dont les prises de position publiques sur des questions en rapport avec la mission demandée pourraient faire douter de l'indépendance, de l'impartialité ou de l'objectivité de celui qui les exerce.
- **Direct ou par personne interposée :**
 - Intérêt direct : intérêt impliquant, à titre personnel, directement pour l'intéressé, un bénéfice, c'est à dire une rémunération, en argent ou en nature, ou toute forme de reconnaissance, occasionnelle ou régulière, sous quelque forme que ce soit. Le bénéfice est un avantage ou une absence de désavantage pour soi-même.
 - Intérêt indirect (ou par personne interposée) : intérêt impliquant, en raison de la mission remplie par l'intéressé, un bénéfice, rémunération ou gratification, ou une absence de désavantage, au profit d'une autre personne, physique ou morale (institution, organisme de toute nature), avec laquelle l'intéressé est en relation, ou un désavantage pour cette autre personne (que l'intéressé pourrait souhaiter pour celle-ci), dans des conditions telles que le comportement de l'intéressé pourrait s'en trouver influencé, même s'il ne reçoit aucun bénéfice à titre personnel.
- **Ancien, voire futur :**
 - La déclaration d'intérêts impose de déclarer les intérêts actuels mais aussi ceux qui existaient pendant les cinq dernières années ;
 - Dans un souci de loyauté, et même si la déclaration d'intérêts ne le prévoit pas, il convient que les personnes concernées informent des liens d'intérêts dont elles savent, au moment où elles font la déclaration, qu'ils vont apparaître dans un proche avenir.

- • • ● **Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, nous vous proposons de remplir le document suivant afin de nous informer de tout « intérêt » éventuel. Cette déclaration engage la responsabilité du déclarant qui doit s'assurer qu'elle est sincère, à jour et exhaustive.**

Je soussignée Professeur Florence TREMOLLIÈRES Intervenant au titre de orateur pour l' ODPC Endo :
Insuffisance gonadique féminine et masculine

Déclare avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer les intérêts éventuels et leur nature et être donc en mesure de déclarer sur les cinq dernières années :

1) Activité principale :

Activité	Exercice (libéral, salarié, autre...)	Lieu d'exercice	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)
Chef de service du Centre de Ménopause	Salarié Hôpitaux de Toulouse	Hôpital Paule de Viguier 330 avenue de Grande Bretagne. Toulouse	09/2011	En cours
Professeur des Universités en Gynécologie Médicale	Salarié Université Paul Sabatier (Toulouse III)	Université Paul Sabatier (Toulouse III)	09/2018	En cours

2) Activités à titre secondaire :

(Participation à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence de l'organisme ou de l'instance collégiale objet de la déclaration, travaux ou études scientifiques, consultant, articles, congrès...)

Structure ou organisme	Fonction ou activité	Rémunération (oui/non)	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)
Laboratoires Vichy	Orateur ponctuel	Oui	11/01/2021	11/01/2021
Laboratoires Gédéon-Richter	Consultant	Oui	01/12/2021	En cours
Laboratoire Exeltis	Consultant	Oui	11/04/2022	10/04/2023
Laboratoires Théramex	Consultant	Oui	07/06/2022	31/12/2022
Laboratoires Théramex	Prise en charge congrès USA	Non	11/10/2022	14/10/2022
Laboratoires Besins Healthcare France	Prise en charge congrès Portugal	Non	25/10/2022	29/10/2022

Laboratoires Théramex	Orateur ponctuel	Oui	18/01/2023	18/01/2023
Laboratoires Vichy	Consultant	Oui	22/06/2023	22/06/2023
Laboratoires Besins Healthcare France	Orateur ponctuel	Oui	07/10/2023	07/10/2023
Laboratoires Astellas	Orateur ponctuel	Oui	12/10/2023	12/10/2023
Laboratoires Théramex	Consultant	Oui	30/11/2023	30/11/2023
Laboratoires Théramex	Consultant	Oui	08/12/2023	08/12/2023
Laboratoires Besins Healthcare France	Consultant	Oui	25/01/2024	25/01/2024
Laboratoires Besins Healthcare France	Orateur ponctuel	Oui	26/03/2024	26/03/2024
Laboratoires Besins Healthcare France	Prise en charge congrès mondial sur la ménopause (IMS)	Non	19/10/2024	23/10/2024
Laboratoire Astellas	Consultant	Oui	14/11/2024	14/11/2024
Laboratoire Bayer	Consultant	Oui	01/12/2024	30/05/2025
Laboratoire Organon	Orateur ponctuel	Oui	17/12/2024	17/12/2024
Laboratoire Idorsia	Consultant	Oui	14/02/2025	14/02/2025

3) Activités qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration :

Structure et activité bénéficiant du financement	Organisme à but lucratif financeur	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)
GEMVi- Société Française de Ménopause	Laboratoires pharmaceutiques participant au congrès annuel	11/2021	11/2025

4) Participations financières dans le capital d'une société :



Structure concernée	Type d'investissement
Néant	

5) Existence de proches parents salariés ou possédant des intérêts financiers dans toute structure dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration :

Organismes concernés	Commentaire	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)
Néant			

6) Autres liens d'intérêts que le déclarant choisit de faire connaître :

Élément ou fait concerné	Commentaire	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)
Néant			

Je n'ai aucun lien d'intérêt à déclarer.

Fait à : Toulouse le 15 mars 2025

Signature :